AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

21 Avril 1961

Supplément n° 2 au Bulletin d'Avril

ARBRES FRUITIERS

/ Avertissement /

TAVELURES DES POIRIERS et DES POMMIERS

Les précipitations de ces derniers jours ont donné lieu à des contaminations importantes de Tavelures et des taches apparaîtront normalement d'ici une quinzaine de jours.

Compte tenu du temps instable actuel et de l'avance de la végétation, il y a lieu de maintenir la protection en cette période particulièrement critique. De nouvelles infections primaires peuvent se produire à l'occasion de chaque pluie relativement importante.

Un nouveau traitement devra être effectué avant le 24 Avril.

/ Information /

OÏDIUM DU POMMIER

Profiter du traitement fongicide conseillé contre la Tavelure pour assurer une nouvelle protection contre l'Oïdium. Tenir compte des indications données précédemment à ce sujet.

Protection des Abeilles

Dans les vergers en fleurs, ne pas ajouter de produits susceptibles de nuire aux abeilles. Tenir compte des recommandations antérieures et de la législation à ce sujet.

VIGNE

/ Information /

ARAIGNEES ROUGES (Metatetranychus ulmi)

D'après nos observations faites au cours des dernières semaines, il semble que les ponte de ces acariens à la base des yeux de

23

.../...

sarments étaient généralement moins abondantes que les années passées. Toutefois, on a pu noter une légère extension des foyers existants. Les premières éclosions sont observées déjà depuis quelques jours et les tout premiers dégâts vont commencer à apparaître.

Dans les secteurs contaminés - notamment dans le Haut-Rhin - il est conseillé d'effectuer un traitement avec l'un des produits acaricides indiqués dans la liste adressée à chaque abonné.

En ce qui concerne l'emploi des systémiques particulièrement efficaces, ces produits doivent être employés de préférence lorsque la végétation aura atteint 2 à 3 feuilles étalées. Il conviendra alors de bien mouiller le feuillage.

Ces traitements sont également efficaces contre les autres acariens, agents de l'Erinose et de l'Acariose.

CIGARIERS

Surveiller attentivement les sorties de ces insectes pour pouvoir, le cas échéant, effectuer un traitement insecticide de préférence en pulvérisation avec l'une des spécialités à base de H.C.H., Lindane, D.D.T., Dieldrine, Aldrine, Chlordane.

On peut aussi opérer par poudrage.

ROT BRENNER ou ROUGEOT PARASITAIRE

Dans les régions habituellement contaminées, effectuer un traitement dès que la vigne aura atteint le stade de 3 feuilles étalées. Utiliser l'un des produits suivants : Bouillie cuprique à 2 % ; Zinèbe + Oxychlorure de cuivre à la dose de 400 gr/hl ; Zinèbe + Sulfate de cuivre à la dose du fabricant ; Bouillie à base de Zinèbe à la dose de 400 gr/hl.

En cas de forte attaque, renouveler la protection au bout de 10 jours.

CULTURES MARAICHERES DE PLEIN CHAMP

Jeunes aspergeraies

MOUCHE DE L'ASPERGE

Le vol interrompu passagèrement par les quelques dernières journées pluvieuses, reprendra dès les prochaines journées ensoleillées.

Dans les jeunes aspergeraies (considérées comme pépinière), effectuer un traitement dans les cultures laissant apparaître les premiers turions. Utiliser à cet effet l'un des produits suivants : Endothion : 50 gr de matière active/hl ; Diazinon : 30 gr de matière active/hl ; Diméthoade : 30 gr de matière active/hl.

Un deuxième traitement peut intervenir d'ici une dizaine de jours.

.../...

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Directeur-gérant : L. BOUYX

FRAISIERS

/ Information /

TARSONEME

Nous avons déjà attiré l'attention des producteurs - notamment ceux du Val de Moselle - sur les dégâts qui sont causés depuis quelques années par cet acarien microscopique. Les piqûres qu'il effectue sur le limbe provoquent une déformation caractéristique de celui-ci et une atrophie de la plante. Il en résulte aussi une diminution sensible du rendement.

Dans les secteurs atteints, effectuer avant la floraison ou au début de celle-ci deux traitements à 8 jours d'intervalle avec le Dichlorophényltrichloréthanol (*) à la dose de 60 gr de matière active à l'hl (soit 240 cc. de spécialité à 25 %) ou avec le Dizainon à la dose de 80 gr de matière active/hl (soit 400 cc. de spécialité à 20 %).

Il est indispensable de mouiller abondamment, afin d'atteindre le coeur des plantes (utiliser 15 à 18 litres de solution à l'are).

Très important : Ne pas employer le Dizinon sur des fraisiers en fleurs.
Ces traitements sont également efficaces contre les autres espèces d'acariens, Tétranyques et Araignées rouges.

PYRALE DE LA VIGNE (sur fraisiers)

Il s'agit d'une chenille de tordeuse qui se développe sur feuillage au printemps. Des dégâts assez importants ont été observés au cours de l'année dernière, notamment dans les fraiseraies du Val de Moselle.

Dans les secteurs où les cultures ont à souffrir de ce parasite apparemment anodin, mais pouvant devenir parfois très nuisible, on peut réaliser un traitement avec utilisation des Parathions (éthyle et méthyle) ou encore avec une spécialité à base de D.D.T. Les produits dérivés du Phosphore, tels que la Phosdrine et le Gusathion ont également donnés de bons résultats.

* produit commercialisé sous le nom de Kelthane.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrateur
Directeur-Gérant : L.BOUYX

24